

# Le point sur les programmes de retraite canadiens d'Air Canada 2023

Septembre 2024



 **AIR CANADA**

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE 

## Contenu

- 3** Structure des programmes de retraite d'Air Canada
- 4** Participation
- 6** Situation financière des régimes PD
- 8** Cotisations
- 10** Placements
- 13** Services aux participants
- 14** Annexe  
Structure des programmes de retraite d'Air Canada

## Structure des programmes de retraite d'Air Canada

Air Canada offre un programme de retraite à tous ses employés en poste au Canada. Le type d'entente dépend du groupe d'employés et de la date d'embauche. Les différents types d'ententes sont expliqués ci-dessous.

Si vous n'êtes pas certain(e) de votre type d'entente, veuillez consulter l'[annexe](#).

### RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES (PD)

Les régimes PD fournissent des prestations mensuelles à la retraite. Le montant de ces prestations est généralement calculé au moyen d'une formule prédéterminée, couramment basée sur un pourcentage du salaire multiplié par le nombre d'années de participation au régime.

### RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉFINIES (CD)

Les régimes CD procurent de l'épargne au moment de la retraite, comme les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER). Le montant des prestations sera fonction, entre autres facteurs, des cotisations versées au régime par l'employé et par l'employeur pendant les années de participation ainsi que du rendement du capital investi de ces cotisations.

### RÉGIMES HYBRIDES

Les régimes hybrides combinent un volet PD et un volet CD pour chaque participant.

### PLANS DE PENSION MULTI-EMPLOYEUR (PPME)

Les PPME regroupent les employés de plusieurs employeurs et fournissent des prestations de retraite calculées au moyen d'une formule prédéterminée avec ajustement à la hausse ou à la baisse selon la situation financière du régime. Ce type de régime est administré par un tiers.



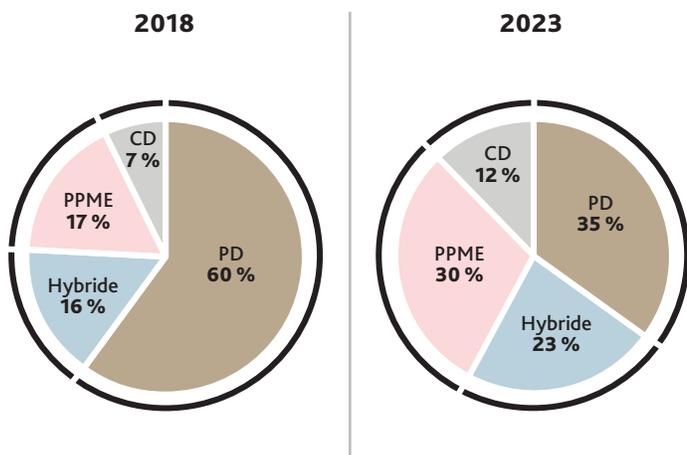
**Air Canada est l'administrateur de tous les régimes de retraite de ses employés, sauf le PPME de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale (AIMTA) et le régime transcanadien de retraite (RTR) qui sont deux plans de pension multi-employeur couvrant certains employés représentés par l'AIMTA et certains pilotes respectivement. Air Canada cotise au PPME de l'AIMTA et au RTR pour les employés qui y participent, mais n'est pas responsable de leur administration.**

# Participation<sup>1</sup>

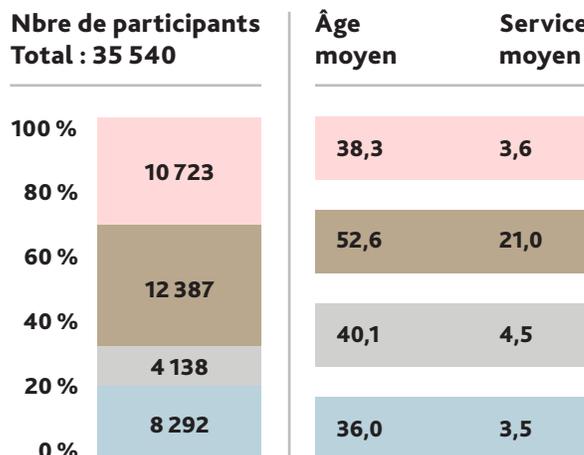
## Employés en service actif



### Évolution de la participation par type d'entente

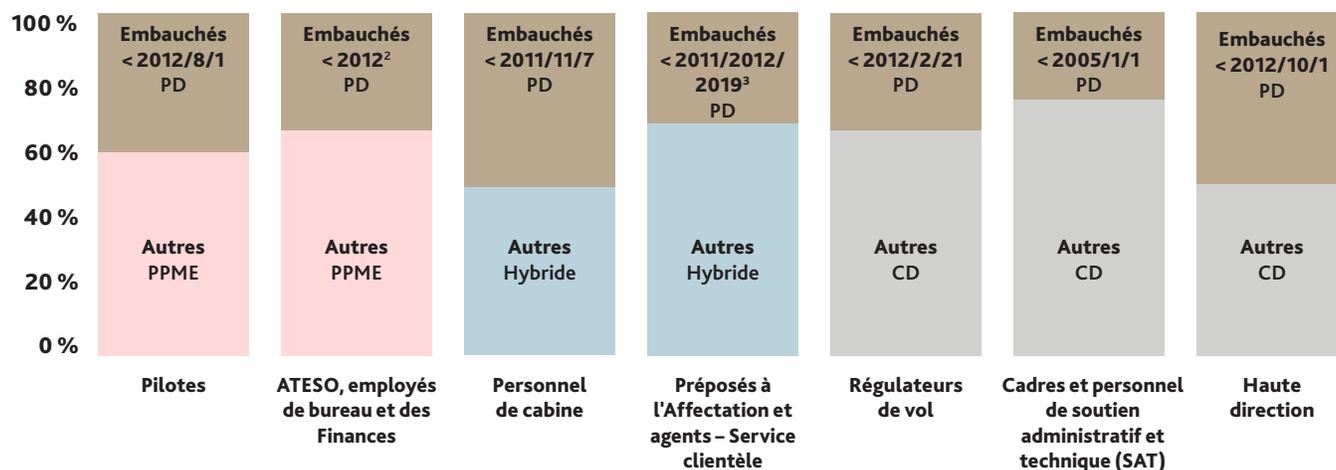


### Statistiques par type d'entente



### Type d'entente pour chaque groupe d'employés

Votre type d'entente dépend de votre date d'embauche, tel qu'indiqué dans le graphique ci-dessous (voir l'annexe pour plus de détails)



<sup>1</sup> Fin de l'année 2023

<sup>2</sup> Les employés suivants participent à un régime PD : 1) employés de l'ATESO embauchés avant le 17 juin 2012, 2) employés des Finances embauchés avant le 11 octobre 2012 et 3) employés de bureau embauchés avant le 19 octobre 2012.

<sup>3</sup> Les employés suivants participent à un régime PD : 1) agents – Service clientèle embauchés avant le 27 juin 2011, 2) agents – Service clientèle Aéroplan embauchés avant le 5 décembre 2019, 3) préposés à l'Affectation – Opérations aériennes embauchés avant le 17 février 2012 et 4) préposés à l'Affectation – Service en vol embauchés avant le 15 février 2012.

## Participants inactifs

### Régimes PD

**31 216**

**PRESTATAIRES ET SURVIVANTS  
RECEVANT UNE RENTE**

Âge moyen **74,3**

Rente annuelle moyenne **28 400 \$**

Rentes totales versées en 2023 **889 M\$**

**5 027**

**ANCIENS PARTICIPANTS AYANT DROIT  
À UNE RENTE DIFFÉRÉE**



# Situation financière des régimes PD<sup>1</sup>

## Évaluation actuarielle

Chaque année, des actuaires déterminent si l'actif du régime est suffisant pour verser les prestations promises aux participants. D'après les résultats de l'évaluation actuarielle, un régime PD se trouve dans une situation d'excédent ou de déficit. L'évaluation actuarielle doit être effectuée selon deux bases différentes, l'approche de continuité de l'exploitation et l'approche de solvabilité, chacune avec un ensemble différent d'hypothèses.

## Approche de solvabilité

Méthode d'évaluation qui indique si l'actif du régime suffirait à verser les prestations promises aux participants, en cas de **cessation** du régime à la date de l'évaluation.

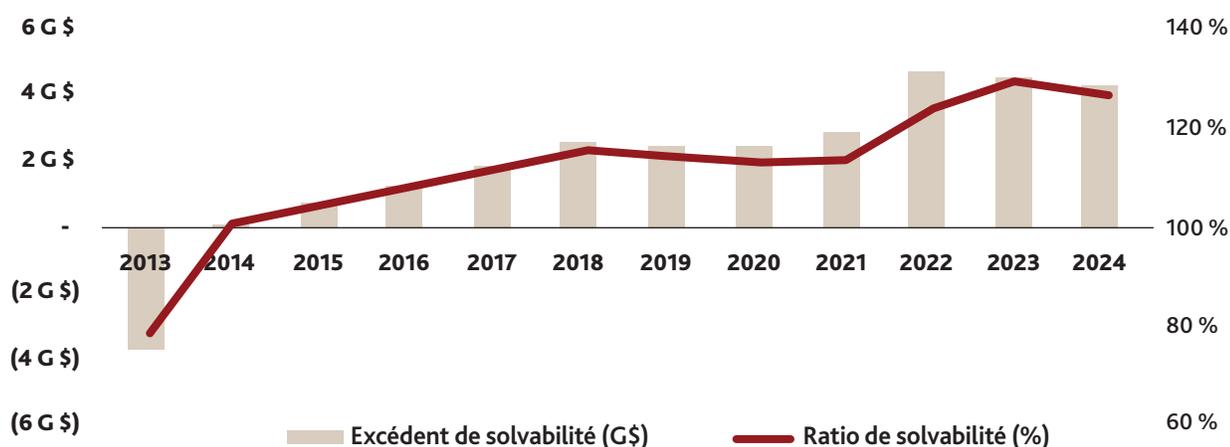
## Approche de continuité de l'exploitation

Méthode d'évaluation qui indique si l'actif du régime suffirait à verser les prestations promises aux participants, si Air Canada poursuit ses activités et que le régime devait être **maintenu indéfiniment**.

## Ratio de solvabilité / Coefficient de capitalisation

Un ratio de 100 % ou plus signifie que l'actif du régime serait suffisant pour couvrir la valeur intégrale des prestations promises aux participants selon l'approche de solvabilité / continuité de l'exploitation.

## Évolution de la situation financière de solvabilité pour tous les régimes PD combinés au 1<sup>er</sup> janvier



La situation financière d'un régime PD varie chaque année en fonction du rendement des actifs, des hypothèses actuarielles utilisées et des gains/pertes d'expérience.

<sup>1</sup> Incluant le volet PD des régimes hybrides.



|   | Situation financière de solvabilité |                |                              |                | Situation financière de continuité de l'exploitation |                |                              |                |
|---|-------------------------------------|----------------|------------------------------|----------------|--|----------------|------------------------------|----------------|
|   | 1 <sup>er</sup> janvier 2024        |                | 1 <sup>er</sup> janvier 2023 |                | 1 <sup>er</sup> janvier 2024                         |                | 1 <sup>er</sup> janvier 2023 |                |
|   | Excédent (M\$)                      | Ratio          | Excédent (M\$)               | Ratio          | Excédent (M\$)                                       | Ratio          | Excédent (M\$)               | Ratio          |
| <b>Pilotes</b>  | 1 056                               | 121 %          | 1 181                        | 125 %          | 1 929  | 147 %          | 2 388                        | 159 %          |
| <b>ATESO, employés de bureau et des Finances</b>              | 1 498                               | 133 %          | 1 515                        | 135 %          | 2 143  | 156 %          | 2 553                        | 166 %          |
| <b>Personnel de cabine</b>                                    | 769                                 | 128 %          | 817                          | 132 %          | 1 190  | 151 %          | 1 443                        | 162 %          |
| <b>Préposés à l'Affectation et agents – Service clientèle</b> | 486                                 | 124 %          | 508                          | 126 %          | 814  | 148 %          | 998                          | 159 %          |
| <b>Régulateurs de vol</b>                                     | 11                                  | 114 %          | 15                           | 120 %          | 22   | 130 %          | 31                           | 144 %          |
| <b>Cadres et personnel SAT</b>                                | 488                                 | 129 %          | 514                          | 131 %          | 708  | 148 %          | 888                          | 160 %          |
| <b>Haute direction</b>  | 14                                  | 126 %          | 14                           | 127 %          | 23   | 151 %          | 29                           | 165 %          |
| <b>TOTAL</b>  | <b>4 322</b>                        | <b>126,9 %</b> | <b>4 564</b>                 | <b>129,8 %</b> | <b>6 829</b>   | <b>150,2 %</b> | <b>8 330</b>                 | <b>161,5 %</b> |

L'excédent et le coefficient de capitalisation selon l'approche de continuité de l'exploitation ont diminué au 1<sup>er</sup> janvier 2024 en raison d'un changement dans la méthode d'évaluation des actifs. Le lissage des gains et des pertes de placements, qui était utilisé jusqu'à l'évaluation actuarielle du 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour déterminer la valeur de l'actif, n'est plus utilisé. Compte tenu de la grande exposition aux classes d'actifs sensibles aux taux d'intérêt, l'utilisation de la juste valeur marchande de l'actif permet un meilleur appariement des actifs et des passifs, car ils varieront tous deux parallèlement aux mouvements dans les taux d'intérêt. L'utilisation de la juste valeur marchande de l'actif est une pratique courante dans les évaluations actuarielles de continuité d'exploitation.

# Cotisations

## Cotisations d'Air Canada

### RÉGIMES PD<sup>1</sup>

Compte tenu du niveau de l'excédent, aucune cotisation d'Air Canada n'était autorisée et n'a été versée en 2023 dans aucun des régimes PD. Même si Air Canada n'a pas cotisé aux régimes PD pour 2023, tous les régimes étaient encore en situation d'excédent au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Étant donné que tous les régimes continuent d'être capitalisés à au moins 105 % selon l'approche de solvabilité et à au moins 125 % selon l'approche de continuité de l'exploitation au 1<sup>er</sup> janvier 2024, Air Canada n'est pas autorisée à verser des cotisations à un régime de retraite PD (ou au volet PD d'un régime hybride) pour 2024.

Les cotisations requises d'Air Canada dépendent des résultats de l'évaluation actuarielle et sont déterminées selon les exigences des lois applicables.

- Lorsqu'un régime affiche un excédent tant selon l'approche de solvabilité que selon l'approche de continuité de l'exploitation, les **cotisations au titre des services passés** ne sont ni requises, ni permises.
- Les **cotisations au titre des services rendus au cours de l'exercice** ne sont **pas requises** pour les régimes capitalisés à au moins 105 % selon l'approche de solvabilité et à au moins 100 % selon l'approche de continuité de l'exploitation.
- De plus, ces cotisations ne sont **pas permises** pour les régimes capitalisés à au moins 105 % selon l'approche de solvabilité et à au moins 125 % selon l'approche de continuité de l'exploitation.

### Cotisations au titre des services passés

Cotisations patronales requises pour combler le déficit d'un régime.

### Cotisations au titre des services rendus au cours de l'exercice

Cotisations patronales qui couvrent le coût de l'accumulation d'une année de service supplémentaire dans le régime.

### RÉGIMES CD<sup>2</sup>

Les cotisations requises d'Air Canada sont déterminées selon un pourcentage fixe des cotisations de chaque participant, lequel varie d'un régime à l'autre.

Comme le permettent les lois et les règlements applicables au régime, l'excédent du volet PD d'un régime peut être utilisé pour couvrir les cotisations d'Air Canada du volet CD de ce même régime.

### PPME

Les cotisations requises d'Air Canada sont déterminées selon un pourcentage fixe du salaire de chaque participant, lequel varie d'un régime à l'autre.

<sup>1</sup> Incluant le volet PD des régimes hybrides.

<sup>2</sup> Incluant le volet CD des régimes hybrides.



## Cotisations des employés

Tous les participants actifs doivent cotiser un pourcentage de leur salaire à leur régime de retraite. Ce pourcentage varie selon le régime. Les participants à un régime CD doivent choisir leur taux de cotisation. Les participants à un régime PD ou un PPME doivent cotiser un pourcentage fixe de leur salaire.

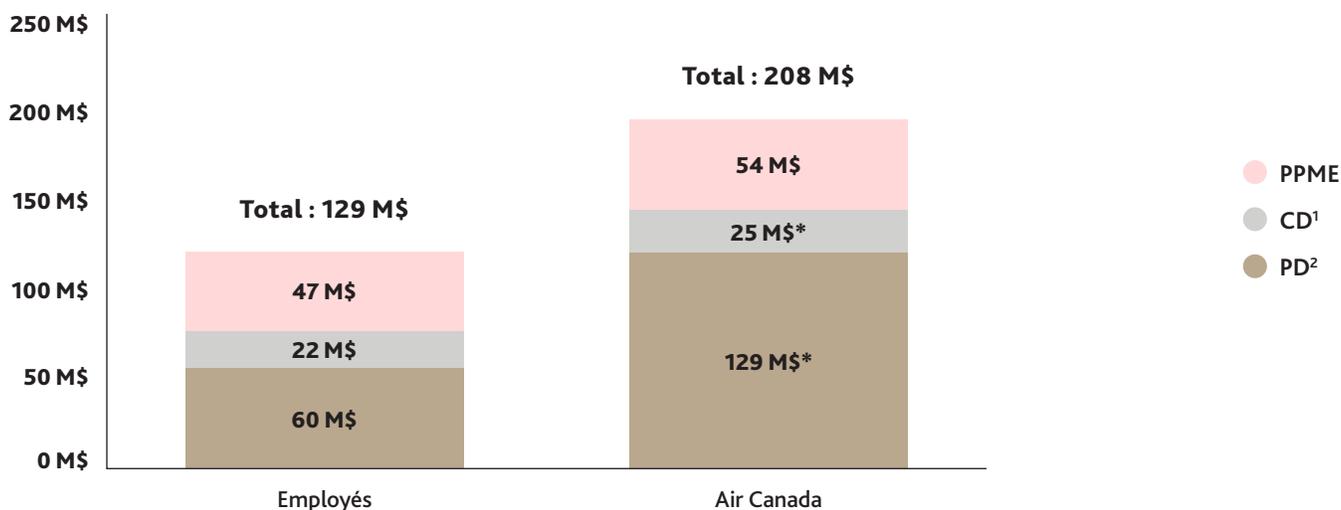
### NE TARDEZ PAS!

#### Maximisez vos cotisations CD dès maintenant.

Les cotisations CD des employés déclenchent une cotisation de contrepartie d'Air Canada, jusqu'à un certain niveau. Le pourcentage de contrepartie de la société et la cotisation maximale varient selon le régime.

Nous encourageons fortement les participants aux régimes CD et hybrides à vérifier leur taux de cotisation sur le site Web de Manuvie (*lien indiqué sous Retraite dans Connex RH*) et à l'augmenter, si possible, pour s'assurer de maximiser la cotisation de contrepartie d'Air Canada.

## Cotisations totales en 2023



\* Comme expliqué à la page précédente, les montants de 25 M\$ et de 129 M\$ ont été payés aux régimes ou composantes CD et PD respectivement en utilisant l'excédent des régimes PD.

<sup>1</sup> Incluant le volet CD des régimes hybrides.

<sup>2</sup> Incluant le volet PD des régimes hybrides.

# Placements

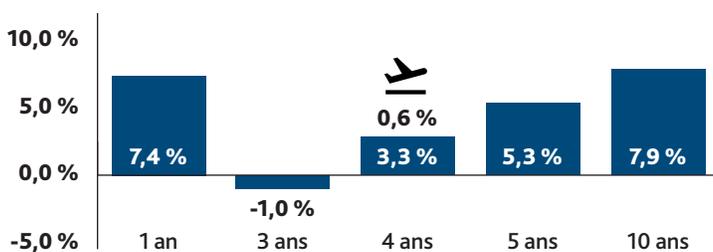
## RÉGIMES PD<sup>1</sup>

Selon la stratégie et les politiques de placement approuvées par le comité des ressources humaines, de la rémunération et des régimes de retraite du conseil d'administration d'Air Canada, Trans-Canada Capital Inc. (TCC), une société de gestion de placements qui est une filiale d'Air Canada, sélectionne et gère les placements pour les actifs des régimes PD. TCC fait également appel à des gestionnaires externes et à des fournisseurs tiers qui l'aident à remplir son mandat.

Air Canada suit la politique sur l'investissement durable de TCC, qui englobe un cadre dans lequel les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont intégrés dans le processus de prise de décision en matière de placements et de pratiques de détention de placements. L'objectif d'intégration des critères ESG vise à améliorer les rendements des placements à long terme et à protéger la valeur pour les participants aux régimes, tout en tenant compte de ces facteurs.

Au 31 décembre 2023, la valeur marchande des actifs des régimes PD était de 20,4 G\$, en hausse par rapport à 19,9 G\$ au 31 décembre 2022.

## Rendement historique des actifs des régimes PD (annualisé en date du 31 décembre 2023)



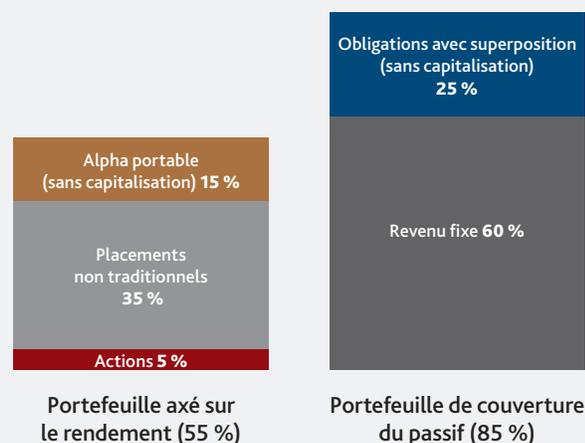
0,6 % représente le rendement annualisé sur une période de 4 ans du portefeuille de référence (c'est-à-dire le rendement qui aurait été obtenu si les actifs avaient été investis de façon passive dans des indices de marché)

<sup>1</sup> Incluant le volet PD des régimes hybrides.

## Politique de placement

En 2009, Air Canada a commencé à réduire le risque auquel sont exposés ses régimes de retraite en améliorant l'alignement entre ses actifs et ses passifs. En 2023, Air Canada a augmenté son allocation totale aux placements à revenus fixes (de 75 % à 85 %) et a également augmenté son allocation en placements non traditionnels (de 30 % à 35 %).

La stratégie de placement actuelle peut être divisée en deux volets, tel qu'illustré ci-dessous.



### — Portefeuille axé sur le rendement :

- Actions et placements non traditionnels (notamment dans l'immobilier, la dette privée et les infrastructures).
- **Objectif** : Générer un rendement supplémentaire pour maintenir les coûts associés aux régimes de retraite à un niveau acceptable.

### — Portefeuille de couverture du passif :

- Placements à revenus fixes.
- **Objectif** : Imiter le comportement du passif des régimes de retraite<sup>2</sup>, lequel est très sensible aux fluctuations des taux d'intérêt à long terme au Canada, et par conséquent générer un rendement lié au passif.

La composition de l'actif donne un total de plus de 100 % (140 %), parce qu'il comprend les stratégies sans capitalisation suivantes :

- un programme d'obligations avec superposition (stratégie qui augmente l'exposition aux obligations);
- un programme d'alpha portable (stratégies d'investissement dans des secteurs qui sont peu ou pas corrélés avec le marché).

Puisque ces stratégies sont sans capitalisation, l'exposition provient d'instruments dérivés, et le rendement obtenu est ajouté au rendement de l'actif avec capitalisation, ou soustrait de celui-ci.

<sup>2</sup> Le passif représente la valeur des prestations de retraite promises aux participants des régimes.

## RÉGIMES CD<sup>1</sup>

Les employés ont un compte CD individuel dans lequel leurs cotisations et celles d'Air Canada sont déposées. Le montant accumulé dans le compte CD dépend du taux de cotisation choisi par l'employé et du rendement des cotisations investies. Les décisions de placement sont prises par les employés parmi les fonds sélectionnés par Air Canada. Le rendement des placements dépend des fonds choisis par l'employé. Ainsi, le rendement (positif ou négatif) de chaque compte individuel est différent.

Les employés peuvent investir dans des **portefeuilles à date cible** ou créer eux-mêmes leur portefeuille. S'ils ne font aucun choix de placement, leurs cotisations sont versées par défaut dans le portefeuille à date cible à risque modéré.

Depuis 2019, Air Canada délègue diverses tâches administratives et de suivi à des experts externes. Parmi ces tâches on trouve la revue régulière de la gamme de fonds offerts et l'intégration des critères ESG dans les différents fonds offerts aux participants, conformément aux meilleures pratiques pour les régimes de retraite et aux Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies.

### Portefeuille à date cible

Portefeuille composé de certains des fonds proposés dans l'option de création d'un portefeuille personnalisé et qui dépend de la date de départ à la retraite prévue du participant. Au fur et à mesure que le participant approche de la retraite, la composition de l'actif de son portefeuille à date cible devient plus prudente, sans que le participant ait à faire quoi que ce soit. Air Canada propose trois ensembles de portefeuilles à date cible, selon le profil de l'investisseur :

### Prudent, modéré et dynamique

Au **31 décembre 2023**, la valeur marchande de l'actif des régimes CD était de **255 M\$**, en hausse par rapport à 193 M\$ au 31 décembre 2022.

| Exemples de portefeuilles à date cible                        | RENDEMENT DE L'ACTIF ANNUALISÉ<br>AU 31 DÉCEMBRE 2023 (AVANT FRAIS) |                     | Frais   |
|---|---|---------------------|---------|
|   | Rendement sur 1 an  | Rendement sur 5 ans |         |
| Portefeuille prudent – À 30 ans de la retraite <sup>2</sup>   | 11,7 %  | 9,1 %               | 0,512 % |
| Portefeuille modéré – À 30 ans de la retraite <sup>2</sup>    | 11,7 %  | 9,1 %               | 0,512 % |
| Portefeuille dynamique – À 30 ans de la retraite <sup>2</sup> | 11,8 %  | 9,6 %               | 0,532 % |

<sup>1</sup> Incluant le volet CD des régimes hybrides.

<sup>2</sup> Représente le rendement et les frais pour 2023 d'un portefeuille à date cible basé sur l'exemple d'un participant présentement âgé de 35 ans et prévoyant prendre sa retraite à l'âge de 65 ans.

| Options de placement  | Type de gestion | Inclus dans le portefeuille à date cible | RENDEMENT DE L'ACTIF ANNUALISÉ AU 31 DÉCEMBRE 2023 (AVANT FRAIS) |                     | Frais <sup>1</sup> |
|---|-----------------|--|--|---------------------|--------------------|
|   |                 |  | Rendement sur 1 an   | Rendement sur 5 ans |                    |
| <b>Titres à revenu fixe</b>   |                 |  |  |                     |                    |
| <b>Marché monétaire canadien</b>  |                 |  |  |                     |                    |
| Fonds du marché monétaire canadien Manuvie                                | Active          |  | 5,1 %  | 2,1 %               | 0,090 %            |
| <b>Fonds d'obligations</b>  |                 |  |  |                     |                    |
| Fonds indiciel d'obligations canadiennes GPM Manuvie                      | Passive         | ✓  | 6,8 %  | 1,3 %               | 0,090 %            |
| Fonds indiciel d'obligations à long terme BlackRock Manuvie               | Passive         | ✓  | 9,6 %  | 0,6 %               | 0,190 %            |
| <b>Compte à intérêt garanti</b>   |                 |  |  |                     |                    |
| Compte à intérêt garanti 1, 3 ou 5 ans Manuvie <sup>2</sup>               | s/o             |  | 4,41 % / 3,41 % / 3,21 %   |                     | 0,000 %            |
| <b>Fonds d'actifs de croissance</b>                                       |                 |  |  |                     |                    |
| <b>Fonds d'actions canadiennes</b>  |                 |  |  |                     |                    |
| Fonds d'actions canadiennes à analyse fondamentale Beutel Goodman Manuvie | Active          | ✓  | 9,4 %  | 9,6 %               | 0,380 %            |
| <b>Fonds d'actions américaines</b>  |                 |  |  |                     |                    |
| Fonds indiciel d'actions américaines BlackRock Manuvie                    | Passive         |  | 22,9 %   | 14,9 %              | 0,190 %            |
| <b>Fonds d'actions internationales</b>                                    |                 |  |  |                     |                    |
| Fonds indiciel d'actions internationales BlackRock Manuvie                | Passive         |  | 15,3 %   | 7,6 %               | 0,260 %            |
| <b>Fonds d'actions mondiales</b>  |                 |  |  |                     |                    |
| Fonds d'actions mondiales de croissance CIBC American Century Manuvie     | Active          | ✓  | 14,9 %   | 11,5 %              | 0,675 %            |
| Fonds Black Creek Global Leaders CI Manuvie                               | Active          | ✓  | 13,3 %   | 11,8 %              | 0,600 %            |
| <b>Fonds spécialisés/autres</b>   |                 |  |  |                     |                    |
| Fonds des marchés émergents JP Morgan Manuvie                             | Active          | ✓  | 4,6 %  | 5,1 %               | 1,130 %            |

## Type de gestion

La gestion **passive** reproduit un indice de référence spécifique afin d'égaliser sa performance.

La gestion **active** vise des rendements supérieurs dans le but de surpasser un indice de référence.

<sup>1</sup> Frais applicables en date du 31 décembre 2023.

<sup>2</sup> En supposant un placement effectué le 31 décembre 2023.



## Services aux participants

### RÉGIMES PD (INCLUANT LE VOILET PD DES RÉGIMES HYBRIDES)

#### Alight

☎ 1 855 354-6943

📱 Application mobile d'Alight

🌐 Site Web d'Alight Worklife® (lien sur Connex RH)

📅 Prendre rendez-vous avec un spécialiste d'Alight

### RÉGIMES CD (INCLUANT LE VOILET CD DES RÉGIMES HYBRIDES)

#### Manuvie

☎ 1 866 222-6268

📱 Application mobile de Manuvie

🌐 Site Web de Manuvie (lien sur Connex RH)

📅 Prendre rendez-vous avec un conseiller BienPlanifier

### PPME (INCLUANT DE L'INFORMATION SUR LA SITUATION FINANCIÈRE)

#### RTR des pilotes

🌐 [www.cwipp.ca](http://www.cwipp.ca)

#### PPME de l'AIMTA

☎ 1 888 354-5444

# Annexe

## Structure des programmes de retraite d'Air Canada

| PILOTES                                       |   |
|---|---|
| Régime transcanadien de retraite (RTR)        | Régime de retraite d'Air Canada – Pilotes |
| PPME  | Régime PD                                 |
| Embauchés depuis le 1 <sup>er</sup> août 2012 | Autres                                    |

| PERSONNEL DE CABINE  |          |
|--|----------|
| Régime de retraite – Employés d'Air Canada représentés par le SCFP |          |
| Volet hybride  | Volet PD |
| Embauchés depuis le 7 novembre 2011                                | Autres   |

| PRÉPOSÉS À L'AFFECTATION ET AGENTS – SERVICE CLIENTÈLE   |          |
|--|----------|
| Régime de retraite d'Air Canada – Préposés à l'affectation et agents VSC   |          |
| Volet hybride  | Volet PD |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Agents – Service clientèle embauchés depuis le 27 juin 2011</li> <li>Préposés à l'Affectation – Opérations aériennes embauchés depuis le 17 février 2012</li> <li>Préposés à l'Affectation – Service en vol embauchés depuis le 15 février 2012</li> <li>Agents – Service clientèle Aéroplan embauchés depuis le 5 décembre 2019</li> </ul> | Autres   |

| ATESO, EMPLOYÉS DE BUREAU ET FINANCES   |   |
|---|---|
| Plan de pension multi-employeur de l'AIMTA  | Régime de retraite d'Air Canada – ATESO, employés de bureau et finances |
| PPME  | Régime PD   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Employés de l'ATESO embauchés depuis le 17 juin 2012</li> <li>Employés des Finances embauchés depuis le 11 octobre 2012</li> <li>Employés de bureau embauchés depuis le 19 octobre 2012</li> </ul> | Autres  |

| RÉGULATEURS DE VOL                                   |          |
|--|----------|
| Régime de retraite d'Air Canada – Régulateurs de vol |          |
| Volet CD   | Volet PD |
| Embauchés depuis le 21 février 2012                  | Autres   |

| CADRES ET PERSONNEL SAT   |          |
|---|----------|
| Régime de retraite d'Air Canada – Cadres et personnel SAT   |          |
| Volet CD  | Volet PD |
| Embauchés depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2005 ou embauchés avant le 1 <sup>er</sup> janvier 2005 mais ayant choisi de transférer au régime CD le 1 <sup>er</sup> août 2005 | Autres   |

| HAUTE DIRECTION                                       |          |
|---|----------|
| Régime de retraite des cadres supérieurs d'Air Canada |          |
| Volet CD  | Volet PD |
| Embauchés depuis le 1 <sup>er</sup> octobre 2012      | Autres   |

**Nota :** Il peut y avoir des exceptions au tableau ci-dessus, notamment pour les transferts entre groupes ou les promotions. Pour savoir quel type d'entente vous concerne, veuillez appeler le Centre d'Excellence des RH au 1 833 847-3675.

Les employés régis par un régime PD, CD ou hybride peuvent participer au même régime. C'est pourquoi le nom du régime de certains groupes d'employés est le même pour différents types de régimes (c.-à-d. que le régime a deux volets).



---

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE 